

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir choisi notre camping et veuillez trouver, ci-dessous, tarifs, règlement et contrat de réservation d'emplacement que vous devrez nous retourner dûment complété, à l'adresse ci-dessus.

Restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, et, espérant avoir le plaisir de vous recevoir prochainement, croyez, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos meilleures salutations.

Recommandé par le Guide du Petit Futé

TARIFS EMPLACEMENT 2017

Pétanqueurs et Motards Bienvenus

Emplacement nu [70 m ² à 90 m ²] Pour (1 voiture + caravane ou tente) Ou Pour (1 camping-car)	(à la nuitée) (Taxe de Séjour et TVA Incluses)			Les petits + offerts
	Basse Saison (01/04 au 30/06) (01/09 - 01/10)	Moyenne Saison (01/07 au 08/07) (20/08 au 31/08)	Haute Saison (Du 9/07 au 19/08)	
Forfait 1 à 2 personnes	17 €	20 €	23 €	Eau chaude incluse (7h30 / 22h)
Forfait 1 à 3 personnes	19 € 50	22 €	25 €	Sanitaire Chauffé (B.S.)
Personne Supplémentaire (+ de 7 ans)	5 €	6 €	7 €	Wifi Gratuite (30m autour réception)
Enfant (de 2 ans à moins de 7 ans) [Hors-Forfait]	4 €	5 €	6 €	Garage-Mort (B.S.)
Bébé (de 0 à moins de 2ans) [Hors-Forfait]	0 € 30	0 € 70	1 €	(Règlement au minimum de 8 nuits par mois)
Animal (Chien/Chat) (tatoué, vacciné, tenu en laisse 2 max.)	3 €	3 € 50	4 €	
Véh. Suppl. (Voiture, Remorque, Remorque et Bateau)	3 €	3 € 50	4 €	
Visiteur (avec accès aux sanitaires)	2 €	2 € 50	3 €	
Frais de réservation	Gratuit	Gratuit	22 €	

Electricité : 4A. 4 € 80 - 6A. 5 € 80 - 10A. 6 € 80 - 20A. 7 € 80 / Lavage (6€ / 7€50) – Séchage (4€ / 5€50) / Congél.: Bouteille 2,50 € – Cube 1,50€

REGLEMENT POUR LA RESERVATION D'EMPLACEMENT

- ARTICLE 1 : La Direction accepte de réserver un emplacement aux campeurs désirant séjourner Juillet-Août et se soumettant aux conditions du présent règlement.
- ARTICLE 2 : La réservation entrainera le versement de : soit 100€ si arrivée en B.S. et M.S. ou 122€ si arrivée en H.S. [Frais de dossier non remboursable [22€ (H.S.)] et 100€ à valoir sur le montant du séjour] (Pas de réservation en ligne par internet) Paiements acceptés : Chèque, chèque-vacances, virement bancaire (France seulement), et espèce. Le paiement par C.B. n'est pas accepté.
- ARTICLE 3 : La réservation, recommandée pour M.S. et H.S. sera faite pour tente, caravane ou camping-car. Elle peut être demandée pour 2 emplacements contigus, si le nombre de campeurs la justifie. La réservation peut être refusée si le contrat est incomplet ou nous parvient trop tard.
- ARTICLE 4 : Le solde du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée et aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Tout campeur écourtant son séjour s'engage à verser le montant total correspondant à la demande de sa réservation.
- ARTICLE 5 : La demande d'annulation de réservation doit être reçue minimum un mois avant la date d'arrivée du séjour. Si l'annulation est annoncée postérieurement à cette période, les sommes perçues resteront acquises à la direction. Pas d'assurance « Annulation » au camping. (Voir avec F.F.C.C.)
- ARTICLE 6 : Le campeur ayant réservé, se présentera à la direction en donnant sa lettre de confirmation de réservation d'emplacement, le jour d'arrivée prévu au plus tard à 18 heures. Si, à 18 heures, le campeur ne s'est pas mis en rapport avec la direction pour annoncer son retard, la direction pourra disposer entièrement de l'emplacement et sera libéré de son engagement de réservation. (Toute personne mineure devra être accompagnée de son père ou de sa mère)
- ARTICLE 7 : Si le campeur arrive le lendemain, sans avoir prévenu la direction du camping, le responsable essaiera de lui donner une place disponible au mieux de ses possibilités, mais sans engagement de la part de la direction.
- ARTICLE 8 : L'emplacement réservé devra être évacué, par le campeur, à 12 heures, au plus tard, le jour final de la réservation. Le séjour pourra cependant être prolongé après accord de la direction qui s'efforcera de donner satisfaction, suivant ses disponibilités.
- ARTICLE 9 : Le campeur désirant réserver un séjour au camping « LES PINS » à La Cotinière, présentera sa demande sur le Contrat de Réservation, ci-dessous, en s'engageant à respecter le présent règlement. La Direction lui enverra ensuite sa confirmation de réservation. La direction. (à conserver)

-----cadre réservé au camping-----

CONTRAT DE RESERVATION D'EMPLACEMENT NU (à renvoyer) N° / / 19.....

Entre : Camping 'LES PINS' et Mr, Mme, Mlle : (Nom, Prénom) Né le / / 19.....

Adresse Code postal Ville.....

Tel. Mobile E-mail Profession

Après avoir lu le règlement, ci-dessus, je demande la réservation de Emplacement (si possible, ensoleillé, mi-ombragé, ombragé)

Arrivée le / / 2017 (12h et 15h à 18h max.) – Départ le / / 2017 (7h30 à 12h) -- soit Nuits.

Pour Pers. [Nbre Adultes (+ de 12 ans) + Enfants (0 à 2 ans) + (2 à 7 ans) + Enfants (7 à 12 ans)] Nbre (Chien - Chat)

Nbre de : Caravane – Carav. pliante (en toile) – Camping-car – Tente – Canadienne – Igloo

Obligatoire : Dimensions approximatives des Caravanes, Camping-cars et Tentes : Elec. OUI – NON Ampaires : (4) – (6) – (10) – (20)

Nbre de Véhicules Immatriculation Marque Couleur

Je m'engage à respecter le règlement de réservation, ci-dessus, et veuillez trouver, ci-joint, la somme de : 100€ à valoir sur le montant du séjour (si arrivée B.S. et M.S.) ou 122€ (si arrivée H.S.). (22€ de frais de dossier non remboursable et 100€ à valoir sur le montant du séjour).

J'accepte de régler, à mon arrivée, le solde de la facture (établie selon les dates de réservation fournies ci-dessus) et de me conformer au règlement intérieur du camping (affiché à la réception et envoyé sur demande). (Je réglerai le montant total du séjour à la réservation, seulement s'il est inférieur à 100€). (Personne mineure non accompagnée de son père ou de sa mère sera refusée à l'arrivée) Bon pour accord, lu et approuvé, le / / 2017.

Signature,